



Dojo Bro Dreger

Dojo de Grâces - 3 Place André Bardoux, 22200 Grâces
Dojo de Louargat 5 Clos de l'Oratoire, 22540 Louargat
Dojo de Bourbriac salle des arts martiaux 22390 Bourbriac
Tél : 0688766355 Email : dojobrodreger@gmail.com
<https://dojobrodreger.sportsregions.fr>

Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Masculin Féminin
Ceinture :
Contact Parents
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville:.....
Téléphone 1 : Téléphone 2 :
Adresse mail :

Passeport judo: oui non Certificat médical : loisir et compétition loisir en attente
Règlement : chèque(s) espèces autre :..... Facture : oui non
Nombre de versement (en 3 fois maximum) :.....

Je soussigné(e), le responsable légal, Mr/Mme

- Autorise mon enfant à participer, durant la saison 20... /20... ,
- Aux entrainements et aux stages Aux compétitions et aux déplacements induits
- Autorise le professeur à prendre à ma place toutes les dispositions qu'il jugera nécessaire en cas de maladie ou d'accident survenant à mon enfant.
- Autorise également le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.
- Reconnaiss avoir pris connaissance des formalités d'inscription.
- Autorise la prise photographique collective et/ou individuelle des judokas (tes), dont mon enfant, et sa diffusion sur les différents moyens de communication du Dojo Bro Dreger.

Donne mon adhésion au Dojo Bro Dreger. En adhérant, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association et je m'engage à les respecter en tous points.

Fait à....., le...../...../ 20

Signature du/des parents précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Extrait du Règlement intérieur.

Comportement, tenue et respect des personnes

Nous demandons aux adhérents un langage et une attitude conformes aux règles élémentaires de politesse, de respect et de courtoisie vis à vis de toute personne et des professeurs. Le Dojo Bro Dreger s'oppose activement à toute forme de violence quelle qu'elle soit. Aucune brimade du fait d'un ou de plusieurs adhérents à l'égard d'autre(s) adhérent(s) ne sera tolérée.

Tout manquement sérieux ou grave au présent règlement pourra entraîner l'exclusion définitive du club.

Respect des biens

Le matériel et le mobilier sont à disposition et au service de tous : toute dégradation volontaire sera sanctionnée et financièrement imputable.

Hygiène

Votre hygiène corporelle doit être irréprochable (ongles de mains et de pieds coupés). Tout adhérent doit avoir une tenue propre lors des cours et des compétitions.

Signature parent

Signature adhérent